



Province de Luxembourg
Arrondissement de Bastogne

6671 GOUVY, le 6 février 2024

Commune de
GOUVY

✉ Maison communale
Bovigny 59 – 6671 GOUVY
Compte n° 091-0005052-37

☎ 080/29 29 21
📠 080/29 29 39
✉ delphine.neve@gouvvy.be

**A Mesdames et Messieurs les membres
du Conseil communal et du Conseil de
l'action sociale**

.. :

Madame, Monsieur,

OBJET : Convocation à la réunion conjointe CPAS/COMMUNE – le 21 février 2024 à 19h30

Conformément à l'article 26bis, par.5, al. 2 et 3 de la loi organique des CPAS, nous avons l'honneur de vous inviter à la réunion conjointe annuelle et publique du Conseil Communal et du Conseil de l'Action Sociale qui aura lieu le **mercredi 21 février 2024 à 19h30** à la salle du Conseil communal

ORDRE DU JOUR :

1. Présentation du rapport annuel sur l'ensemble des synergies existantes et à développer entre la commune et le Centre Public d'Action Sociale, ainsi que les économies d'échelle et les suppressions des doubles emplois ou chevauchements d'activités du Centre Public d'Action Sociale et de la Commune.
2. Budget du CPAS. Présentation.

Pour le Centre Public d'Action Sociale et le Collège Communal :

Le Directeur général du CPAS


Damien JACOT

Le Président du CPAS


Bernard LEBRUN

La Directrice générale


Delphine NEVE

La Bourgmestre


Véronique LEONARD